

**Formations herbeuses à nardus, riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes et submontagnardes\* (6230\*)**

**Cet habitat d'intérêt communautaire prioritaire** est très ponctuel présent dans les secteurs les plus secs souvent à proximité des landes. Il se cantonne au **secteur du pont Saint Maurice**. Ces végétations de surfaces réduites ne sont pas cartographiables. Se développant sur les zones planes en bordure de chemins, ces végétations sont soumises au piétinement ou à l'entretien régulier du chemin de randonnée. Il s'agit des pelouses plus ou moins fermées, assez basses et peu diversifiées aux espèces caractéristiques suivantes : agrostis de Curtis *Agrostis curtisii*, danthonie décombante *Danthonia decumbens*, cirse *Cirsium filipendulum*, fougère-aigle *Pteridium aquilinum*, bruyère cendrée *Erica cinerea*, etc.

Figure 1 : Aspect de la pelouse acidiphile avec l'agrostis de Curtis (Cliché Biotope)



Ces pelouses peuvent **évoluer vers des landes** avec lesquelles elles sont souvent en mosaïque ou **vers des chênaies acidiphiles**. Dans le site, ces pelouses sont régulièrement entretenues (lors du débroussaillage du chemin de randonnée) et piétinées. Ces actions d'importance modérée permettent de bloquer la dynamique naturelle. Aucune atteinte n'a été observée sur le site. Les actions d'entretien et de piétinement ne semblent pas défavorables à l'habitat sachant qu'un piétinement modéré est favorable au maintien de l'habitat.